

J'en parlerai, dit-il, d'autant plus librement que tout est dû à l'initiative de mon zélé prédécesseur (le R. P. Ange-Marie.)

Notre Maison du Tiers-Ordre, la *Maison Sainte-Marguerite*, trop peu connue encore de nos Tertiaires, sera le siège d'œuvres auxquelles doivent s'intéresser des enfants de saint François. — Comme *œuvre de piété*, nous avons la retraite mensuelle. Le dernier dimanche de chaque mois à 4 h. p.m., heure à laquelle il n'y a pas d'offices de paroisse, un certain nombre de personnes viennent se recueillir pendant quelques instants, entendre une petite instruction, et faire la préparation à la mort.

Comme *œuvres extérieures*, nous avons la *bibliothèque* du Tiers-Ordre et l'*ouvroir*. — C'est de cette dernière œuvre que je suis chargé de vous entretenir.

C'est au mois de juin 1904 qu'a été fondé bien modestement l'*ouvroir de Notre-Dame de la Compassion*. Cette œuvre a été placée sous le patronage de la Très Sainte Vierge et de sainte Elisabeth de Hongrie. Au mois de mars 1907, elle a reçu la bénédiction de Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, et les encouragements du Très Révérend Père Colomban-Marie, notre vénéré Provincial. Elle a été instituée pour offrir à nos Tertiaires le moyen de faire du bien en se dévouant pour les pauvres. Cependant je me hâte de dire qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir au Tiers-Ordre pour faire partie de l'ouvroir. Mais on gagne toujours à fréquenter les bonnes compagnies, et pour plusieurs, l'ouvroir a été la porte qui leur a donné entrée dans le Tiers-Ordre.

Le but de l'Œuvre est 1° de confectionner et de réparer les ornements et linges sacrés pour les chapelles et missions franciscaines ; — 2° de confectionner et de réparer des vêtements pour les pauvres ; — 3° de visiter les pauvres à domicile. — Jusqu'ici c'est surtout des pauvres qu'on s'est occupé. L'ouvroir s'intéresse à tous les pauvres de la ville indistinctement. S'il y a quelque préférence, elle est pour les plus nécessiteux. Généralement avant d'adopter une nouvelle famille on prend des renseignements auprès du curé de la paroisse.

Membres. L'ouvroir se compose de membres actifs, de membres honoraires et de membres bienfaiteurs.

Les membres actifs sont les personnes qui s'engagent à donner une cotisation mensuelle de cinq centins et à remplir par elles-mêmes le

but d
jour c
se réu
travai
édifia
Au
domic
œuvre
d'enco
nécess
Les
rendre
le Sain
consol
touche
Dir
Québe
les me
scrutin
Ress
vre son
chrétien
Fratern
des dan
soirée à
volonté
ner plus
Hugolir
même b
de dévo
Il ne
grand. F
ques ma
Actue
membres
En 19
raccomm
pauvres